



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pompes funèbres

Question écrite n° 49429

Texte de la question

Mme Sophie Rohfritsch attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les contrats obsèques. En effet, ces contrats sont nombreux, souvent compliqués et parfois même opaques. Le principal problème soulevé tient à la faible revalorisation du capital placé si bien qu'au décès du souscripteur la somme disponible ne suffit pas à financer les prestations funéraires prévues dans le contrat. C'est pourquoi elle lui demande les mesures qu'il entend prendre pour mieux encadrer ces produits d'assurance.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Rohfritsch](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49429

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1197

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)